

Poitiers, le 5 juin 2024

Objet : Fonctionnement provisoire du comité

Depuis bientôt un an, Nicole BATY avait prévenu administrateurs du comité et présidents de clubs qu'elle souhaitait ne pas renouveler sa fonction de présidente du comité après l'AG 2024. Elle l'a poursuivie jusqu'au 30 avril pour mener à bien le dossier de la Grande Traversée vers Paris.

A ce jour, la fonction de présidence n'est plus assurée. En conséquence, le comité, dont le nombre des administrateurs est bien insuffisant pour remplir correctement les tâches qui lui incombent, va fonctionner à minima et ceci provisoirement jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir contacter directement les personnes suivantes pour toute question concernant :

- la formation : Nicole Baty : vienne.formations@ffrandonnee.fr
- les activités, les adhésions, la vie des clubs : Nicole BATY vienne.pratiques-adhesions@ffrandonnee.fr
- le tourisme : Thierry POISSON tpoisson@ffrandonnee.fr
- les sentiers : Dominique PILLOT vienne.sentiers-itineraires@ffrandonnee.fr
- l'envoi des flyers de vos randonnées ouvertes au public: Colette METOIS vienne@ffrandonnee.fr
- la comptabilité : Joëlle PASCARD jpascard@ffrandonnee.fr ou
Bernadette THOMAS bthomas@ffrandonnee.fr
- la marche nordique : Colette METOIS vienne@ffrandonnee.fr
- la marche aquatique : Corinne JUPILLE corinne.jupille@orange.fr

Nous sommes au regret d'annuler la rencontre inter-clubs du dimanche 29 septembre et ceci malgré l'engagement et l'appui du club des Mil'Pat de Vouillé que le comité remercie vivement.

La réunion des dirigeants de clubs prévue le **JEUDI 17 octobre à Buxerolles** est maintenue. Merci de bien vouloir noter la date.

Ce fonctionnement à minima ne peut être que **PROVISOIRE**. Chacun de nous essaiera de répondre au mieux à vos attentes et vous remercie de votre compréhension. Nous comptons sur quelques bonnes volontés pour nous rejoindre, partager les tâches et continuer ainsi le travail commencé depuis des années, l'aide aux clubs, la formation, l'entretien des sentiers...seule une répartition plus équilibrée des responsabilités et activités sur plus d'administrateurs et administratrices permettra d'avoir un comité fort au service des clubs et de leurs licenciés.

La secrétaire

Colette METOIS